

## Burundi : Me Isidore Rufyikiri dénonce une décision pour "le réduire au silence"

RFI, 30 janvier 2014  
Burundi : radiation du bâtonnier de Bujumbura de l'ordre des avocats  
Au Burundi, la Cour d'appel de Bujumbura a radié, mardi 28 janvier, le bâtonnier de l'ordre des avocats de Bujumbura, après un procès qualifié d'« inique » par de nombreux observateurs. La justice burundaise lui reproche d'avoir violé son serment en tenant des propos injurieux et calomnieux envers le gouvernement et d'incitation à la haine et à la violence. Joint par RFI, Me Isidore Rufyikiri (photo) dénonce une procédure qui n'a pas respecté les droits de la défense et une « décision prise par les juges au service du pouvoir exécutif » pour « le réduire au silence ».

Me Isidore Rufyikiri, Bâtonnier radié de l'ordre des avocats de Bujumbura : « J'ai eu le courage de dévoiler, à l'opinion publique, ce qui se cache derrière la création, l'entretien, l'entraînement et l'armement des milices Imbonerakure. »  
Écouter